



La Chesnaie, Pouillé, La Guillebotte

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 26 JUIN à 20H
Résidence-autonomie Les Champs Fleuris, avenue de la Guillebotte

Ordre du jour

Point sur les groupes de travail en cours :

- Espace Gendron devant le Centre commercial de La Chesnaie.
- Travaux en cours et demande d'aménagement rue David d'Angers.
- Parc de la Guillebotte : projet d'espace fitness, espace petite enfance, espaces verts et vergers partagés.
- Panneau d'affichage à Intermarché.

Dégradations dans le parc de la Guillebotte.

Présentation des actions du SAAS.

Projets que le CCC souhaite porter en vue de les soumettre à la Ville.

Echange d'informations diverses et propositions.

Présents :

Elu(e)s : Françoise Guillet, Philippe Rochais et Vincent Guibert.

Autres membres : Jean Bertrand, Bernard Jaud, Philippe Laborderie, Thierry Lhuissier, Anne Paillat, Aude Peigne, Olivier Revel, Jacques Roussel.

Absent(e)s excuse(e)s :

Francis Bunel, Daniel Claude, Jean-Louis Gautier, Marcel Grellier, Ghislaine Le Floch, Yves Mathé, Etienne N'Goma, Jean-Claude Porcher, Annie Roussel.

Invité(es) :

Mohamed Frakso Conseiller municipal délégué à la sécurité et prévention de la délinquance, Béatrice Poitevin comédienne à la compagnie Artbiguë, Cécile Schletzer comédienne à la compagnie Spectabilis.

Secrétaire de séance : Jean Bertrand

1 - Point sur les groupes de travail en cours

1.1 Espace Gendron

La réunion publique de présentation des travaux de rénovation de la place Claude Gendron se tenait en même temps (à une ½ heure près) salle de la Chesnaie.

V. Guibert qui y assistait, a souligné que le projet était maintenant bien finalisé et acté. Seules quelques retouches mineures devront être apportées.

Les travaux vont s'engager très rapidement avec une fin de chantier prévue en Février-Mars 2019. Le montant de l'opération est de l'ordre de 600.000 €. Pendant cette phase, le marché sera provisoirement déplacé le long de la rue du président Villette. Le mobilier urbain a été choisi, il est envisagé de placer des grands pots de végétation analogues à ceux en place sur l'esplanade de la mairie. 4 caméras de surveillance vont être installées se rajoutant aux 3 déjà en place.

Les travaux d'aménagement des bureaux de La Banque Postale sont terminés.

Les locaux de l'ancienne supérette n'ont toujours pas trouvé de repreneur. Celui qui était pressenti a abandonné en raison de coûts de location trop élevés.

1.2 Travaux en cours rue David d'Angers

Les travaux d'aménagement du rond-point de l'Europe couplés au renouvellement des conduites d'eau potable et d'assainissement dans la rue David d'Angers suivent leur cours.

Les désagréments induits : circulation interdite, bruit de chantier, etc..., sont relativement bien acceptés par les riverains. Cependant ces derniers déplorent que la signalisation mise en place ne soit pas respectée, notamment par les deux-roues. Plusieurs accidents ont été déjà observés avec ces véhicules, voire même pour 2 voitures. Ils sont restés jusque-là sans gravité. Mais jusqu'à

quand ?

Le CCC demande :

- une présence renforcée de la police municipale, pour dissuader les contrevenants (qui seraient une cinquantaine quotidiennement).
- une évolution de la signalisation par ajout de la mention « sauf riverains » aux panneaux « sens interdit » en place.

1.3 Parc de la Guillebotte, espace fitness

Cet espace comporte 2 zones : une à proximité du skate-park, l'autre proche du centre équestre. Trois agrès vont être installés dans chaque zone.

Les plateformes en béton destinées à recevoir les agrès ont été coulées.

Le fossé à proximité du centre équestre a été busé.

Début juillet les équipements seront installés après pose d'un revêtement synthétique sur les dalles. L'inauguration de cet espace est envisagée début septembre.

1.4 Parc de la Guillebotte, espace petite enfance

Cet espace destiné aux tout petits est en cours d'aménagement. Il sera opérationnel prochainement.

1.5 Panneau d'affichage au centre commercial de la Guillebotte

Un panneau d'affichage a été installé sur le parvis du centre commercial.

Il est utilisé en partage par le Conseil Consultatif Citoyen et l'association Les Rives de l'Authion.

2 - Dégradations dans le parc de la Guillebotte

Des actes de vandalisme se sont produits ces dernières semaines sur la zone de la Guillebotte.

En particulier le skate-park a subi des dégradations le rendant inutilisable. Le préjudice, correspondant au coût des travaux de réfection, est estimé à 11.000 €.

Un arbre (Châtaignier) situé à proximité dans le « verger partagé » a été cassé.

M. Frakso a présenté les actions engagées dans le cadre de ses attributions au sein de l'équipe municipale, notamment l'animation du conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.) présidé par le Maire.

Ces actions consistent à observer la jeunesse et à s'appuyer sur les 2 collèges et la police pour identifier les élèves qui sont en difficulté afin de leur apporter une aide.

En particulier, une convention a été établie entre les chefs d'établissement et la municipalité pour accompagner les élèves exclus temporairement (environ 5 ou 6 dans une année scolaire).

Les services municipaux vont les prendre en charge, en liaison avec leurs familles, pour qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes. Concrètement il pourrait s'agir de leur faire découvrir le travail dans le cadre de stages de courte durée.

En matière de prévention, des débats sont organisés avec les jeunes et des échanges d'informations ont lieu avec la police municipale qui effectue maintenant 2 rondes nocturnes par semaine.

Plus en amont, c'est à dire dès l'école primaire, une action a aussi été initiée avec la proposition d'un soutien aux devoirs qui se fait dans le cadre d'un contrat avec les parents. Cela concerne un maximum 5 élèves en difficulté par classe (association Coup de Pouce).

A noter que le C.L.S.P.D. se réunit 2 ou 3 fois par an. Cette entité est présidée par le Maire. Elle comprend notamment un représentant de la préfecture, du procureur de la République, de la police nationale, et des représentants d'associations, etc....

A noter que des particuliers, habitants les quartiers couverts par le CCC, ont été victimes d'acte de délinquance avec des vitres de véhicule cassées, ou encore une porte de garage défoncée. Ces faits se sont déroulés le week-end.

Sur ce thème du vandalisme, il a été souligné que les pays anglo-saxons s'appuient sur la délation pour lutter contre ce fléau.

3 – Présentation des actions du SAAS (Structures-Artistes Associés et Solidaires)

Mmes B. Poitevin et C. Schlechter, comédiennes, respectivement dans les compagnies Artbiguë et Spectabilis, membres du SAAS, ont présenté leurs activités. Elles sont basées au pôle

« Labelpool » situé 10 rue Jacqueline Mazé (à proximité de la levée de Belle Poule dans le quartier St Aubin). Il s'agit d'une structure comprenant 8 compagnies de théâtre : Artbiguë, Ceci et cela, Ergatica, Oeildudo, Piment Langue d'Oiseau, Sixmonstres, Spectabilis et Zig Zag, qui disposent de locaux communs mis à disposition par la municipalité (4 bureaux, une salle de répétition, une salle de réunion, une cuisine et un hangar de stockage pour les décors et les matériels techniques). Ces compagnies adhèrent au SAAS qui est une association regroupant des compagnies professionnelles du spectacle vivant, ayant pour but de mutualiser les moyens et les idées de chacune.

Toutes les activités de « Labelpool » sont orientées principalement sur le spectacle vivant, avec des représentations théâtrales, de la musique, de la danse, de la lecture théâtralisée, des contes, des clowns, etc..., qui s'adressent tant aux enfants qu'aux adultes. Les spectacles sont généralement proposés par une (voire plusieurs) compagnie(s). Mais des interventions, adaptées au public visé, peuvent aussi être effectuées à la demande : dans des théâtres ou salles polyvalentes, dans des foyers de personnes âgées, dans des écoles, dans des crèches, dans des locaux privatifs, etc....

Le calendrier des prochains spectacles de « Labelpool » a été distribué pendant la réunion (Cf annexe jointe). Il est précisé en outre que des spectacles réservés aux enfants sont bien programmés pendant les vacances scolaires.

4 - Projets que le CCC souhaite porter en vue de les soumettre à la ville.

Sujet reporté.

5 - Echange d'informations diverses et propositions

Les arbres de la place rue Georges Brassens ont été arrachés. En remplacement, les Services Techniques proposent un engazonnement du terrain. Mais les riverains s'y opposent car le parking ne pourrait pas être utilisé comme actuellement. Le stationnement d'un camping-car ne serait plus possible. Une alternative à l'engazonnement sur terre végétal serait de mettre en place un mélange pierres-terre compacté avec engazonnement. Les véhicules pourraient alors stationner comme auparavant. Cette proposition doit être transmise aux services techniques.

Le CCC regrette l'absence de concertation.

La signalisation au sol « 30 km/h » dans l'avenue de La Guillebotte a été mise en place, mais au milieu de la voie et non à chaque extrémité comme demandé.

Un nouveau revêtement doit être posé sur la passerelle de l'Authion. Le CCC se demande si ces travaux sont bien justifiés eu égard à leur coût et s'il ne serait pas plus pertinent d'envisager un remplacement de cette passerelle, certes utile, mais dont l'usage est impossible pour les cyclistes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite et difficile pour les poussettes et les enfants.

A partir de septembre, un broyeur sera mis à disposition des habitants de différents quartiers pour broyer leurs branchages, avec possibilité de récupérer le bois déchiqueté. Cette opération devrait se faire sur 3 samedis.

Le CCC propose de trouver un nom pour l'allée allant au centre équestre. Les propositions sont attendues pour Septembre.

Le Département vient de donner son accord pour que des travaux « lourds » (probablement une plate-forme surélevée) soient engagés pour sécuriser le passage piétons devant la boulangerie Jeanneau.

Le CCC de l'île St-Aubin, St-Maurille, Val du Louet organise une chasse aux trésors dans le cadre des journées du patrimoine. Il est proposé qu'un représentant de notre CCC assiste à leur prochaine réunion.

Prochaine réunion :

Mardi 25 Septembre 2018 à 20 h 00 Résidence-autonomie Les Champs Fleuris.